

**PROCÈS VERBAL
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'A.Q.I.P.A.
Vendredi 30 mai 2003
Centre de réadaptation InterVal**

Personnes présentes :

Christian Murie, Daniel Gervais, Hélène Pouliot, Alexandra Kulik, Diane Poiré, Nicole Vallières, Édith Boulianne, Hélène Miville, Jocelyne Mailly-Gagnon, Marie-Josée Collard, Marie-Claude Grisé, Aline Lacasse, Louise Raymond, Martine Audet, Sonia Bélisle, Suzie Jacques, Danielle Petitclerc, Brigitte Cousineau, Isabelle Flemming, Sophie Salvanos, Nathalie Fish, Marthe Lemieux, Roland Lachapelle, Kathleen Roy, Jean-Guy Thibaudeau

1. Ouverture de l'assemblée

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposée par Marie-Josée Collard et secondée par Alexandra Kulik

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 mai 2002

Proposée par Édith Boulianne et secondée par Marie-Claude Grisé

4. Rapport du président

Il mentionne que le congrès d'Ottawa avec les associations de l'Ontario et du Québec fut un succès. Des discussions persistent pour recommencer l'expérience. Il mentionne que le congrès de 2004 à Québec est en préparation et sera un autre congrès à la hauteur des organisateurs. A ce congrès, l'AQIPA soulignera le 10^{ème} anniversaire de fondation. Le site Web prend forme et devient un moyen de communication entre les membres et même les personnes intéressées à ces professions. Cela deviendra une banque de connaissances impressionnante.

5. Rapport financier

En absence de Sylvie Jobin, la trésorière de l'AQIPA, Christian Murie en expose les grandes lignes. La situation est rassurante.

6. Rapport de l'éditeur du site

Daniel Gervais fait le point sur les étapes qui ont mené à l'installation et aux ajustements successifs du site web. Il mentionne la quantité de visiteurs et leurs origines. Les coûts sont planifiables à moyen terme et correspondent à la capacité financière de l'AQIPA.

7. Rapport du comité d'édition

Christian Murie, en absence de Valérie Gascon qui a mené à bien ce dossier, renseigne les personnes de l'assemblée sur les travaux du comité d'édition qui devra alimenter le niveau immédiat et le deuxième niveau qui sera de nature plus technique.

8. Amendements aux règlements généraux de l'AQIPA
Amendements votés en assemblée annuelle de l'AQIPA et présents maintenant dans les règlements généraux

8.1 Article 2 paragraphe C) Membres actifs

L'association Québécoise des Intervenants auprès des Personnes Amputées (AQIPA) regroupe toutes les disciplines formées à l'université ou au collège et oeuvrant auprès des personnes ayant subi une amputation, dans des domaines connexes à leurs études. Les membres actifs de l'AQIPA sont issus des milieux de la santé, de l'enseignement et de la recherche. Les membres actifs de l'AQIPA sont inscrits sur la liste permanente, jusqu'à ce qu'une demande de retrait soit adressée au Conseil d'administration. Ils ont la responsabilité de mettre à jour les informations les concernant et de payer la cotisation annuelle si le Conseil d'administration en instaure une.

8.2 Article 2 paragraphe D) Membres associés

L'association Québécoise des Intervenants auprès des Personnes Amputées (AQIPA) accueille à titre de membres associés toute personne ayant un intérêt pour les soins, l'enseignement, l'étude ou la recherche dans le domaine des amputations. Les membres associés de l'AQIPA sont issus de tous les milieux. Les membres associés de l'AQIPA sont inscrits sur la liste permanente, jusqu'à ce qu'une demande de retrait soit adressée au Conseil d'administration. Ils ont la responsabilité de mettre à jour les informations les concernant et de payer la cotisation annuelle si le Conseil d'administration en instaure une.

8.3 Article 14.2 Les cinq officiers

Le président, le vice-président, le secrétaire, le trésorier et l'éditeur du site Internet

8.4 Article 15.3.7 Élection des 5 officiers du C.A.

Ensuite, les neuf (9) administrateurs élus et le président d'élection et le secrétaire d'élection se retirent pour procéder à l'élection, à tour de rôle, des cinq (5) officiers du C.A. qui sont : Le président, le vice-président, le secrétaire, le trésorier et l'éditeur du site internet. Le président d'élection et le secrétaire d'élection ne votent pas.

8.5 Article 23.5 éditeur du site Internet

L'éditeur du site Internet :

- Fait l'entretien et la mise à jour du site Internet de l'AQIPA
- Diffuse sur Internet les documents sélectionnés par le comité d'édition
- Fournit au secrétaire une liste à jour des membres
- Gère le développement du site Internet

8.6 Article 15 Éligibilité

Seuls les membres actifs de l'AQIPA résidant au Québec sont éligibles aux postes d'administrateurs élus. Les membres du C.A. dont le mandat est terminé peuvent solliciter d'autres mandats.

8.7 Section 1, article 2

Infirmier (ère) auxiliaire

Afin de respecter les énoncés de la section 1, article 2, le titre d'infirmière auxiliaire, ne relevant pas d'une formation collégiale ni universitaire, sera retiré de l'annexe. Les infirmiers et infirmières auxiliaires peuvent être membres associés.

9. Remplacement de Josée Simard, conseillère du C.A

Christian Murie propose Brigitte Cousineau. Aucune autre candidature n'étant proposée, Brigitte Cousineau est élue à ce poste.

Le C.A. comprend, jusqu'à la prochaine assemblée générale de l'AQIPA de 2004 à Québec,

Des membres élus :

- Christian Murie ,président
- Yvon Bureau, vice-président
- Sylvie Jobin, trésorière
- Daniel Gervais, éditeur du site Internet
- Denis Duranleau, conseiller
- Nathalie Fish, conseillère
- Marie-Claude Grisé, conseillère
- Marie-Josée Collard, conseillère
- Brigitte Cousineau, conseillère

Des membres désignés :

- Jean-Guy Thibaudeau, secrétaire
- Roland Lachapelle

10. Congrès de Québec en mai 2004

Marie-Josée Collard et Yvon Bureau, membres du C.A. sont membres du comité organisateur de ce congrès qui marque le 10^{ème} anniversaire de notre association. Les préparatifs vont bon train et le succès est assuré.

11. Prochaine assemblée du nouveau C.A.

Vendredi le 21 juin 2003, à 13:30 hres , à l'Institut de réadaptation de Montréal, salle polyvalente Est.

12. Levée de l'assemblée

Proposée par Daniel Gervais et secondée par Christian Murie

Jean-Guy Thibaudeau, Secrétaire